

Calendrier

BA4 : INSTRUCTIONS DE BASE EN SÉCURITÉ POUR LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES - PERSONNES AVERTIES

Lieu	Date
Volta Bruxelles	30/01/2017
Liege	08/02/2017
Libramont-Chevigny	13/02/2017
Gembloux (Les Isnes)	15/02/2017
Gilly	21/02/2017
Volta Bruxelles	07/03/2017
Kain	23/03/2017
Volta Bruxelles	18/04/2017
Libramont-Chevigny	19/04/2017
Gilly	24/04/2017
Gembloux (Les Isnes)	25/04/2017
Liege	08/05/2017
Volta Bruxelles	23/05/2017
Gilly	07/06/2017
Volta Bruxelles	26/06/2017
Kain	27/06/2017

VCA : FORMATION DE BASE

Lieu	Date
Volta Bruxelles	23/01/2017
Libramont-Chevigny	08/02/2017
Gembloux (Les Isnes)	09/02/2017
Kain	13/02/2017
Gilly	15/02/2017
Liege	21/02/2017
Volta Bruxelles	23/02/2017
Gembloux (Les Isnes)	28/03/2017
Liege	19/04/2017
Gembloux (Les Isnes)	20/04/2017
Kain	25/04/2017
Volta Bruxelles	27/04/2017
Libramont-Chevigny	08/05/2017
Gembloux (Les Isnes)	10/05/2017
Volta Bruxelles	17/05/2017
Gilly	12/06/2017
Liege	15/06/2017
Volta Bruxelles	27/06/2017

RETRAVAILLÉ ! BA5 ELECTRICIENS

Lieu	Date
Volta Bruxelles	8, 9/03/2017
Libramont-Chevigny	14, 16/03/2017
Gembloux (Les Isnes)	20, 21/03/2017
Gilly	19, 20/4/2017
Volta Bruxelles	3, 4/05/2017
Kain	9, 11/05/2017
Liege	22, 24/05/2017

VOUS POUVEZ AUSSI SUIVRE CES FORMATIONS CHEZ NOUS

Dimensionnement des câbles et conducteurs pour les installations BT

Du port IP à IoT : un réseau domestique en pratique

Fonctionnement en îlotage

Initiation à la ventilation mécanique

Instructeur d'entreprise - base

Instructeur d'entreprise - perfectionnement

Les schémas de liaison à la terre

NBN S21-100 : Nouvelle norme en matière de détection d'incendie

Protection contre les surintensités dans les installations BT

RGIE appliqué aux anciennes et nouvelles installations domestiques/résidentielles

Parlez-en à votre employeur !

Découvrez votre CV Formation !

Rédiger un CV ou un curriculum vitae, on l'a tous déjà fait. Pour vous aussi, ce n'était pas une mince affaire ? A quelle période avec-vous travaillé chez vos employeurs précédents ? Quelles formations avez-vous suivies ? Quels certificats et attestations avez-vous obtenus ? Cela demande souvent d'aller creuser

dans les archives ou dans sa mémoire. Heureusement, il y a le CV Formation ! Dans cet outil électronique très pratique, Volta enregistre, à la demande de votre (ex) employeur toutes les formations que vous avez suivies depuis 2006. A votre demande, Volta peut y ajouter les certificats obtenus et les formations suivies.

On ne peut plus simple, non ? Consultez votre CV Formation personnel et découvrez les autres avantages sur www.vormelek-formelec.be/cvformation.

Oublié votre login et/ou mot de passe ? Besoin de plus d'infos ? Appelez Maria au 02 476 16 76.

Contacteur Volta

Pour des questions sur votre dossier personnel, des indemnités complémentaires ou la prime de fin d'année : fbz-fse@volta-org.be ou 02 478 86 95.

Pour des questions sur le système de pension sectoriel : pensioen.pension@volta-org.be ou 02 478 86 97.

Pour des questions sur les formations, la gestion des compétences, le droit individuel, l'outplacement : vormelek-formelec@volta-org.be ou 02 476 16 76.

Pour des questions sur la technique ou la réglementation : sat@volta-org.be ou 02 476 16 76.



Les collaborateurs de Volta vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et une fantastique année 2017.

Formelec, Tecnolec et le FSE unissent leurs forces et ensemble forment : VOLTA, carrefour de l'électrotechnique

VOLTA
Carrefour de l'électrotechnique

Tel 02 476 16 76
Fax 02 476 17 76

Avenue du Marly 15/8
1120 Bruxelles
info@volta-org.be
www.volta-org.be

2

JANVIER
2017

watt

Actualités du secteur électrotechnique

Suivez une formation de mentor

La formation de mentor de Volta s'adresse aux personnes qui travaillent avec de jeunes débutants dans leur entreprise. Nous apprenons au futur mentor les ficelles du métier afin qu'il puisse devenir un super accompagnateur, quelle que soit la différence d'âge ou de génération.

Qu'attendent les jeunes d'un mentor ? Comme donner un feedback constructif ? N'oublions pas que le futur mentor a été d'abord formé pour exercer son métier et pas pour accompagner des jeunes. La formation de mentor offre une réponse aux réflexions ci-dessus et à bien d'autres questions. Nous approfondissons certains aspects tels que :

- bâtir de bons contacts
- écouter activement et avec empathie
- la différence entre former et accompagner
- ...

Plus d'info sur le mentorat ?
Contactez-nous via 02 476 16 76
ou info@volta-org.be.

Inscrivez-vous via
www.vormelek-formelec.be.



Éditorial

Dans ce numéro de Watt, nous avons réuni une série d'articles qui conviennent bien à un début d'année et qui, je l'espère, vous seront utiles. Vous y apprendrez par exemple comment consulter votre dossier de pension et des trucs et astuces pour accompagner un nouveau collègue stagiaire. Tout comme moi, vous ne voudriez pas perdre une lettre de l'article sur SAVE et les batteries. Lisez aussi nos infos sur la formation 'Travailler en hauteur'. Et comme d'habitude, vous retrouverez notre calendrier des formations. Parlez-en à votre employeur, parce que suivre une formation, ça rapporte ! Et maintenant, levons nos verres à une belle et heureuse nouvelle année ! Santé !

Peter Claeys
Directeur Volta

VOLTA
Carrefour de l'électrotechnique

technologie

formation

personnel

Electro Brain - Les connaissances mises à l'épreuve

Electro Brain est l'épreuve sectorielle qui permet à Volta de mesurer les compétences des étudiants et stagiaires du secteur de l'électrotechnique. Les résultats de ces épreuves permettent ainsi de définir quels points des programmes de formation de notre secteur méritent plus d'attention.

L'épreuve est basée sur 2 dossiers de qualification professionnelle : celui d'installateur électrotechnique et celui d'électrotechnicien. Après un court examen théorique, les étudiants/stagiaires reçoivent chacun une boîte à outils pour l'épreuve pratique. Un jury d'entreprises, électriciens, fabricants, enseignants

et formateurs juge l'épreuve pratique. Ils utilisent pour cela différents critères : le choix du matériel, la justesse d'exécution et la capacité de travailler indépendamment. Les jeunes qui réussissent, reçoivent un Electropass d'installateur électrotechnique ou d'électrotechnicien. Un bel atout sur leur CV quand ils chercheront du travail.

L'année scolaire dernière, Electro Brain s'est déroulé à 12 endroits en Flandre et en Wallonie. 256 jeunes y ont obtenu leur Electropass. Au printemps 2017, nous organisons l'épreuve sectorielle dans toutes les provinces de Belgique. 1500 étudiants/stagiaires pourront y participer.



Trucs & astuces pour un bon mentorat

On vous a confié la tâche d'apprendre à un nouveau collaborateur les ficelles du métier ? Mais vous ne savez pas bien par où commencer ? Lisez vite ces trucs et astuces et devenez un mentor né.

Le premier jour de travail

- Souhaitez lui la bienvenue.
- Présentez-vous et expliquez votre rôle dans l'entreprise.
- Parcourez le déroulement de la journée.
- Présentez la personnes à d'autres collègues.

Ecoute active et empathique

- Regardez votre interlocuteur dans les yeux.
- Posez des questions ouvertes.
- Osez l'interroger.
- Répétez et résumez ensemble.
- Montrez-vous compréhensifs.

Formation

- Avancez étape par étape.
- Dosez l'info, pas trop en une fois.
- Laissez à la personne le temps de s'habituer.
- Chacun apprend différemment. Cherchez la façon qui correspond le mieux au nouveau collaborateur.

Feedback

- Un bon feedback est essentiel pour le processus d'apprentissage d'un nouveau venu.
- Basez-vous uniquement sur les faits quand vous vous adressez au nouveau.

Saviez-vous que Volta organise une formation de mentor ? Lisez-en plus à ce sujet dans ce Watt.

Plus d'info sur le mentorat ? Contactez-nous via 02 476 16 76 ou info@volta-org.be.

Des batteries abordables et une énergie moins chère avec SAVE

Le projet IWT 'SAVE' (Slim Aansturen Van Elektriciteit) traite du stockage de l'énergie renouvelable dans les batteries. Comment ça fonctionne et pourquoi est-ce si intéressant ?

Ce n'est pas toujours évident de faire concorder la consommation d'énergie de votre entreprise et la production d'énergie de panneaux solaires. Il est donc particulièrement intéressant d'intégrer des batteries.

Les batteries, espace de stockage économiseur de frais pour votre énergie.

En augmentant sa propre consommation, on peut économiser de l'argent. Par exemple : vous payez € 0,20/kWh pour l'achat d'électricité et vous recevez € 0,02/kWh pour l'injection d'énergie autoproduite sur le réseau. Si vos panneaux solaires fournissent un surplus de production de 20 kWh, vous avez 2 options. Soit vous placez ces 20 kWh sur le réseau et vous recevez € 0,40. Soit vous stockez les 20 kWh dans des batteries et vous recevez € 0. Plus tard, lors d'une pénurie de courant de 20 kWh, vous avez à nouveau 2 options : vous achetez

ce qui manque et payez € 4 ou vous utilisez l'énergie gratuite des batteries. Résultat ? Sans stockage d'énergie en batterie, votre énergie vous coûte € 3,6, avec batterie € 0.

Investir dans une batterie est-il justifié ?

Nous l'utilisons pour faire augmenter notre consommation propre et aussi pour faire office de back-up. Cela permet de limiter les pics de puissance : à partir du réseau (lors du déchargement), ou par injection dans le réseau (lors du chargement).

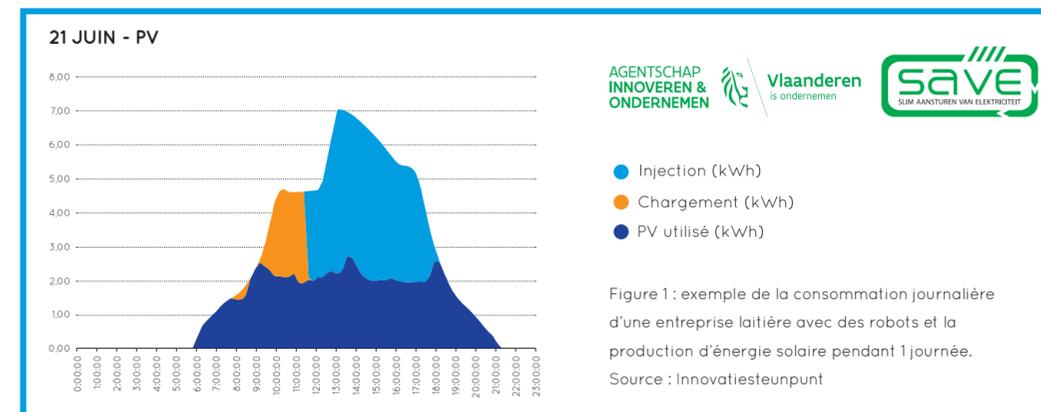
Conseil en cas de pic de puissance élevé

Lorsque le pic de puissance demandé constitue un problème, il n'est pas intéressant de charger la batterie dès le lever du soleil. Comme le montre la figure 1, le pic demandé reste aussi élevé toute la journée. Le pic d'injection dans le réseau sera probablement trop élevé. Lorsque la tension dans le réseau local reste trop élevée, votre installation s'éteint. Vous pouvez éviter ça en ne chargeant la batterie qu'à partir d'un certain moment.

Les batteries sont-elles bénéfiques pour le stockage à long terme ?

Economiquement parlant, il faut que la batterie soit rentabilisée autant que possible au cours de sa durée de vie disponible. Les batteries ont une durée de vie exprimée en cycles, mais, en fonction de leur utilisation, elles ont aussi une durée de vie maximale exprimée en années. Prenez par exemple une batterie li-ion de 20 kWh à 30.000 : lors d'une charge et décharge quotidienne, on arrive à environ 3000 cycles en 10 ans (durée de vie). L'énergie totale transportée est alors de 60 MWh (20 kWh x 3000). Les frais de stockage sont donc de € 0,50 par kWh transporté. Lors d'une charge et décharge hebdomadaire, l'énergie totale transportée n'est que de 10 MWh (20 kWh x 500). Les frais de stockage sont alors de 3/kWh. Pour une exploitation économique optimale, il n'est donc pas aussi bénéfique d'utiliser des batteries pour le stockage à long terme.

Grietus Mulder, VITO/ Energy Ville



Focus sur une formation : le travail en hauteur

Travailler en hauteur comprend toujours un risque. C'est une fonction de sécurité à laquelle sont attachées des obligations légales, tant pour l'employeur que le travailleur. C'est pourquoi Volta organise les formations 'Hoogwerker' et 'Rolsteiger'.

Nous nous adressons spécifiquement aux travailleurs qui utilisent des échafaudages roulants, des élévateurs à ciseaux et des élévateurs télescopiques. Via ces formations, vous pouvez aussi obtenir ou renouveler votre certificat AV-003- pour élévateurs à ciseaux et IS-005. La formation est organisée sur 1 ou 2 jours. Selon vos connaissances (pas obligatoires) et votre expérience

avec les engins, vous suivrez la session la mieux adaptée pour vous.

Attention : pour les deux modules, l'âge minimum est de 18 ans, l'accord médical et les EPI sont obligatoires.

Intéressé(e) ? Contactez Lief Geuens, via 02 476 16 76 ou lief.geuens@volta-org.be. Aussi pour le programme complet des formations.

Cette formation n'est pour le moment organisée qu'en néerlandais, n'hésitez pas à faire part à Lief de votre intérêt pour une formation en français.



Des questions sur votre pension ?

Vous êtes curieux de connaître vos droits à la pension et la date à laquelle vous pourrez partir en (pré)pension ? Allez donc jeter un coup d'œil sur le portail Mypension.be.

Sur Mypension.be, vous pouvez consulter votre dossier de pension individuel et trouver des informations sur la pension légale (premier pilier) et la pension complémentaire via votre employeur ou secteur (deuxième pilier). Pour vous identifier, il vous faut votre carte d'identité électronique ou un token fédéral.

Sur 'Ma pension légale', vous pouvez :

- gérer ou modifier vos données de contact ;
- consulter un aperçu des données de votre carrière et signaler d'éventuelles erreurs ;
- vérifier quand vous pourrez prendre votre pension ;
- suivre les dossiers de pension ;
- demander votre pension en ligne et la suivre.

Actuellement, le portail 'Ma pension complémentaire' est encore en chantier. Bientôt, vous pourrez y consulter vos droits à la pension complémentaire. www.mypension.be

Importantes modifications de la CCT

Indemnisation complémentaire chômage temporaire

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'indemnisation complémentaire en cas de chômage temporaire est également payée pendant les vacances jeunes et vacances senior.

